

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



Ministère des Travaux Publics

Atelier technique sous régional sur l'intégration
des approches intensives en emploi dans les politiques et
programmes d'investissement

Conclusions et recommandations

YAOUNDE- du 10 au 14 Décembre 2007



Organisation Internationale du Travail
Bureau Sous Régional pour l'Afrique centrale

L'an deux mil et sept s'est tenu à Yaoundé en République du Cameroun, du dix au quatorze décembre un atelier technique sous régional sur l'intégration des approches intensives en emploi dans les politiques et programmes d'investissement. Cet atelier était organisé par le Ministère des Travaux Publics du Cameroun avec l'assistance technique du Bureau International du Travail et de la Commission économique pour l'Afrique. Il a bénéficié de la collaboration du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cameroun et a connu la participation des délégations du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Mali et de la République Démocratique du Congo. L'atelier a connu aussi la participation d'un représentant du secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Principaux constats relevés par l'atelier

Les travaux de l'atelier ont permis d'examiner l'ensemble des questions touchant aux aspects d'ordre institutionnel, politique et opérationnel facilitant l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement des pays représentés. Ils ont permis de dresser des constats desquelles découlent des recommandations formulées au terme de l'atelier.

L'atelier a reconnu l'impérieuse nécessité de recourir aux approches intensives en emploi pour résoudre le problème de la pauvreté à la base. Il a été rappelé que cette démarche est une approche de développement qui se situe en droite ligne des conclusions du Sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Africaine tenu à Ouagadougou en septembre 2004 sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

L'atelier a noté le paradoxe selon lequel la croissance socio économique de la sous région de l'Afrique Centrale et de l'Afrique en général observée ces dernières années ne s'est pas accompagnée d'une amélioration des conditions de vie des ménages qui dans la plupart des pays est en régression.

Les exposés et échanges ont mis en exergue la nécessité d'adopter une démarche globale et multisectorielle qui requiert surtout l'adhésion de tous les acteurs nationaux et des partenaires internationaux afin de rendre efficace le schéma d'intégration de l'emploi dans les cycles de programmation et de budgétisation des investissements publics. Ils ont souligné la nécessité de créer des chaînes de responsabilité au sein des ministères sectoriels et d'exploiter les cadres de dialogue et instruments d'arbitrage des ressources existants pour infléchir les procédures de programmation des investissements en faveur de l'emploi.

Ces exposés et échanges ont suggéré que cette démarche soit compatible avec le travail décent, le développement des PME et l'utilisation des ressources locales. Cette démarche devra s'appuyer d'une part sur des dispositifs institutionnels chargés d'établir le lien entre les investissements et l'emploi et, d'autre part, sur des dispositifs opérationnels chargés de la formation, de l'adaptation des procédures et d'appui en matière de planification, de production et d'information.

Les échanges d'expérience ont permis de se rendre compte que l'application de l'approche HIMO fait l'objet de plusieurs initiatives opérationnelles et institutionnelles qui sont à des niveaux différents en fonction des pays. Elle est appliquée dans plusieurs secteurs de l'économie et contribue au transfert technologique au bénéfice des communautés.

Les travaux en atelier ont permis de faire l'état des lieux de la situation socio économique et celle des PME en particulier, d'identifier les défis à relever, les opportunités et les secteurs porteurs d'emploi susceptibles de promouvoir les approches intensives en emploi, d'inventorier les instruments de la chaîne de planification et de budgétisation des ressources publiques. L'atelier a identifié comme secteurs porteurs d'emplois et de promotion de l'approche HIMO les infrastructures rurales et urbaines, les travaux d'assainissement et d'aménagement urbain, les aménagements hydro-agricoles, les constructions de bâtiments (écoles, centres de santé,...), la

promotion des matériaux locaux de construction, l'environnement, le reboisement, la conservation des eaux et des sols.

Sur ces bases, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

Principales recommandations de l'atelier

Les échanges ont souligné l'importance d'intégrer les approches intensives en emploi (HIMO) dans les politiques de l'emploi, des investissements et dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. L'atelier a reconnu à cet effet que les pays devront faire l'effort d'initier des opérations pilotes assorties de programmes de renforcement des capacités et des études d'impact pour convaincre davantage les décideurs politiques et les départements sectoriels en charge du développement du pays.

Pour ce faire, les points spécifiques suivants ont été recommandés :

- Faire une diffusion la plus large possible auprès des ministères sectoriels et des collectivités territoriales des engagements pris par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine lors du Sommet de Ouagadougou afin de les inciter à en faire un cadre permanent de leurs actions en faveur de la réduction de la pauvreté. A cet effet, l'atelier invite les Communautés Economiques Régionales à faire ce plaidoyer auprès des Gouvernements afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action spécifique en faveur des investissements intensifs en emploi.
- Affecter une part de plus en plus croissante d'investissement public aux travaux HIMO tant au niveau national que régional pour permettre de créer des emplois, faciliter l'accès des PME locales aux marchés publics, renforcer leur développement et leur promotion ;
- Accorder une attention particulière lors de la conception des programmes aux options technologiques valorisant les ressources locales et les approches intensives en emploi en spécifiant sur les fiches-projet et programmes des ministères, une mention « projet HIMO » ou « projet pro-emploi » dans le but d'accorder à ces types de projets une priorité dans l'affectation des ressources publiques ;
- Mettre en place un réseau d'appui et de concertation composé de tous les partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la conception, la planification, le financement, l'exécution et le suivi évaluation des investissements. Ce réseau serait coordonné par une entité/comité/cellule qui aura pour principale fonction d'impulser les orientations et d'arbitrer lors des décisions à prendre. Ce comité pourrait être constitué des ministères en charge de la planification du développement, des finances et de l'emploi ;
- Réaliser des études comparatives des options technologiques utilisées dans les investissements publics et leur impact sur l'emploi, la distribution des revenus, l'économie des devises, l'impact sur l'économie en général. Les résultats de ces études seront utilisés comme outils d'aide à la prise de décision politique et technique.
- Initier des dispositifs de formation au niveau sous régional et au niveau national permettant des échanges d'expérience, la réalisation des chantiers école et s'adressant à l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans la conception, le contrôle et la mise en œuvre des travaux HIMO.
- Introduire des modules de formation en technologies HIMO dans les écoles de formation d'ingénieurs et de techniciens, renforcer de façon continue les capacités des

professionnels du secteur privé, procéder à la certification de leurs compétences et appuyer leur structuration.

- Améliorer la gouvernance publique et renforcer le processus de décentralisation, la maîtrise d'ouvrage locale et la simplification des procédures d'accès et de gestion des marchés pour les adapter aux opérateurs locaux (PME, Organisations locales,..)
- Renforcer les capacités des entreprises et des bureaux d'études en insistant sur des modules en rapport avec les bonnes pratiques, les normes du travail et en les accompagnant de mesures en matière de financement et d'équipement adaptés ;
- Accorder une assistance technique spécifique de l'OIT aux pays en situation post conflit qui bénéficient actuellement de plusieurs soutiens financiers affectés à la réinsertion des ex combattants et des jeunes à risque à travers la réalisation des travaux HIMO.

Fait à Yaoundé le 14 décembre 2007

L'atelier